



APRM
African Peer Review
Mechanism



Atelier continental MAEP-DESA de renforcement des capacités

sur les examens nationaux volontaires en vue du FPHN
2023 et l'appropriation de l'Agenda 2063

15-17 mars 2023

Mardi, 14 mars 2023	Arrivée et accueil des participants à l'aéroport international de Durban
Premier jour mercredi 15 mars 2023	
08 h 30 – 09 h 00	Enregistrement
09 h 00 – 09 h 45	<p>Discours d'ouverture</p> <p>Président : Prof. Eddy Maloka, Directeur général du Secrétariat continental du MAEP</p> <p>M. Li Junhua, Sous-secrétaire général, DAES de l'ONU (message vidéo pré-enregistré)</p> <p>S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine</p> <p>M. Nelson Muffuh, Coordonnateur-résident du système des Nations Unies en Afrique du Sud</p> <p>M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales au DAES</p> <p>Mr Mxolisi Kaunda, Maire de Durban</p>
09 h 45 – 10 h 00	Photo de groupe et couverture médiatique
10 h 00 – 12 h 00	<p>Séance 1 : Enseignements tirés des ENV et ELV 2022 (5 minutes par intervenant)</p> <p><i>Lors du HLPF 2022, les objectifs de développement durable 4 sur l'éducation de qualité, 5 sur l'égalité entre les sexes, 14 sur la vie sous l'eau, 15 sur la vie sur terre et 17 sur les partenariats en faveur des ODD ont fait l'objet d'un examen approfondi. Il a également été question des divers effets de la pandémie de COVID-19 sur l'ensemble des ODD et du caractère intégré, indivisible et interconnecté de ces derniers. Vingt-et-un pays africains ont fait rapport sur leurs progrès, leurs lacunes et les difficultés rencontrées dans un contexte de perspectives socioéconomiques mondiales fragiles et très incertaines, au milieu de la pandémie actuelle de COVID-19 et de ses conséquences, des effets</i></p>



APRM
African Peer Review
Mechanism



néfastes du changement climatique, de la montée des tensions géopolitiques et des conflits. Plus précisément, la COVID-19 a révélé la fragilité des institutions et des politiques dans nombre de pays à travers le monde. Cette séance permettra de débattre des bonnes pratiques, des défis rencontrés et des leçons apprises en matière de préparation des rapports sur le Programme 2030 et les ODD et l'Agenda 2063 de l'UA en période de pandémie.

Questions à débattre

1. Quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer du processus de préparation des ENV 2022 ?
2. Comment les pays ont-ils procédé à la localisation des ODD et de l'Agenda 2063, notamment par le biais des examens locaux volontaires (ELV) ?
3. Quels sont les approches et outils innovants adoptés par les gouvernements africains pour préparer les ENV, compte tenu des effets persistants de la pandémie de COVID-19 et des plans de relance adoptés ?
4. Dans quelle mesure la pandémie constitue-t-elle une opportunité pour améliorer la reddition de comptes et l'appropriation par les gouvernements de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, du Programme 2030 sur les ODD ?

Éthiopie : M. Tamiru Terefe, Conseiller principal au Ministère de la de la planification et du développement

Libéria : M. Fohn T. Gborweah, Économiste, Assistant spécial auprès du Ministre des finances et de la planification du développement

Cameroun : Mme Christelle Stella Ngangue (Commission nationale de la planification)

Malawi : Dr Martin Limbikani Mwale, Économiste principal (Ministère des finances et des affaires économiques)

Somalie : M. Ahmed Abdullahi Ali, Fonctionnaire chargé du développement durable (Bureau national de la statistique)

Modérateur : Mme Sara Hamouda, Responsable des programmes de gouvernance continentale (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs)



APRM
African Peer Review
Mechanism



12:00 – 13:00

Séance 2 : Principes du CEPA pour une gouvernance efficace et mécanismes institutionnel et de coordination en vue de l'appropriation du Programme 2030 sur les ODD et de l'Agenda 2063
(5 minutes par intervenant)

Bien que les efforts d'appropriation et d'internalisation par les pays africains du Programme 2030 sur les ODD et de l'Agenda 2063 se soient fortement accrus au fil des ans, la mise en œuvre des deux programmes n'est pas à la traîne à cause d'une mauvaise définition des objectifs. Cela s'explique plutôt par le fait que leur gouvernance et les capacités de leurs administrations publiques ne sont pas toujours suffisamment adaptées et que la mobilisation des ressources nationales et mondiales pour soutenir le développement durable reste un défi majeur pour de nombreux pays africains, parmi de nombreux autres facteurs. Cette séance devra aborder les questions suivantes :

1. Comment les pays peuvent-ils réaliser les ODD et l'Agenda 2063 grâce à une gouvernance plus inclusive et une administration publique plus résiliente ?
2. Comment les pays africains peuvent-ils renforcer leurs institutions en vue de solutions plus intégrées en adoptant des approches pangouvernementales et pan-sociétales capables d'entraîner des changements transformateurs dans la gouvernance et les politiques publiques afin de réaliser la vision et les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?
3. Comment les mécanismes institutionnels assurent-ils la cohérence des politiques au niveau gouvernemental dans la planification et la mise en œuvre des ODD ?
4. Dans quelle mesure les gouvernements envisagent-ils des approches inclusives et participatives dans le processus de prise de décision institutionnel à l'échelle nationale concernant les ODD ?
5. Comment les principes du CEPA peuvent-ils contribuer à bâtir des institutions efficaces, inclusives et responsables ?

Afrique du Sud : Dr Kefiloe Masiteng, Secrétaire de la Commission nationale de la planification

Sénégal : M. Bocar Ka Diallo, Économiste (Ministère de la planification, de l'économie et de la coopération)

Ghana : Charles Konglo, Analyste politique principal (Commission nationale de la planification)

Mme Saras Jagwanth, Conseillère inter-régionale (DAES/Nations Unies)

Modérateur : ACCORD/Afrique du Sud (à confirmer)

13 h 00 – 14 h 30

Pause-déjeuner



APRM
African Peer Review
Mechanism



14 h 00 – 16 h 30

Séance 3 : Échange entre pairs des pays présentant des examens nationaux volontaires sur les expériences et les pratiques porteuses concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030, y compris la localisation des ODD.

(5 minutes par intervenant)

L'apprentissage par les pairs est important pour faire évoluer les mentalités et favoriser la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. À cet égard, les pays africains devraient s'appliquer davantage à investir dans le capital intellectuel et humain, notamment dans les aptitudes, les compétences, les ressources, les conditions de travail et les valeurs des agents publics, susceptibles de favoriser la mise en place d'institutions solides et une prestation efficace des services publics. En outre, les gouvernements doivent être mieux préparés et plus résilients pour gérer les crises actuelles et futures et faire en sorte que la prestation de services aux citoyens soit plus fluide et plus efficace. Cette séance d'apprentissage entre pairs vise à aider les pays africains à échanger leurs points de vue sur la question de l'internalisation, sur les bonnes pratiques et les défis à relever.

Questions d'orientation

1. Quelle évaluation faites-vous du processus de domestication de l'Agenda 2030 et 2063 dans votre pays ?
2. Pensez-vous que votre gouvernement adopte une approche pan-sociétale et pangouvernementale dans la gestion du processus ?
3. Quelles bonnes pratiques votre pays peut-il présenter aux autres pays africains en matière de mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 ?

Rwanda : M. Thierry Watrin, Conseiller sur les questions d'économie verte et de changement climatique auprès du Ministre d'Etat chargé de la Planification économique

Gambie : M. Ibrahima Kinteh, Directeur adjoint de la planification du développement (Ministère des finances et des affaires économiques)

Érythrée : M. Fikresus Amahazion, chercheur/analyste (Centre érythréen d'études stratégiques)

Botswana : Mme Modiegi Ngakane, Commissaire générale adjointe par intérim (Commission nationale de la planification)

Côte d'Ivoire : M. Amoya Kobenan Kossonou, Conseiller à la Commission nationale de la planification.

République centrafricaine : Mme Dany Sandra Yadila, Directrice générale par intérim de la coopération pour le développement (Ministère de l'économie)



APRM
African Peer Review
Mechanism



Modérateur : M. Rogers Dhliwayo, Conseiller économique, (PNUD Afrique du Sud)

18 h 00 - 20 h 00 : Dîner officiel offert par le Gouvernement d'Afrique du Sud et les partenaires stratégiques.

Intervenants : M. Mxolisi Kaunda, Maire de Durban, **Dr. Kefiloe Masiteng (NPC)** et **Amb. Amar Sinha**, Président du Global Development Centre (Inde) 7 min/chacun

Deuxième jour

jeudi 16 mars 2023

09 h 00 - 11 h 00

Session 4 : Outils de suivi-évaluation des ODD et de l'Agenda 2063

(5 minutes par intervenant)

L'Union africaine, sous la direction de la Commission de l'UA et de l'AUDA-NEPAD et en partenariat avec différents organes, dont le MAEP, les communautés économiques régionales et la Banque africaine de développement, a mené des efforts visant à réaliser une évaluation diagnostique de l'Agenda 2063 à l'horizon 2023. Au niveau national, les pays ont également développé plusieurs programmes et partenariats avec des entités de l'ONU pour améliorer le suivi et l'évaluation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Cette séance servira à la présentation des outils conçus par la CUA, l'AUDA-NEPAD et la CEA pour faciliter l'établissement de rapports sur les ODD et l'Agenda 2063. Le Groupe de travail technique de l'UA présentera également son point de vue sur le cadre d'établissement de rapports et les grandes lignes du rapport continental sur le Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Les questions ci-après seront examinées au cours de cette séance :

1. Quelle est l'évolution de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?
2. Quels sont les principaux cadres de suivi-évaluation adoptés pour rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 parallèlement aux ODD ?
3. Pourquoi les données représentent-elles un défi persistant pour les pays africains dans l'établissement des rapports sur les ODD ?



APRM
African Peer Review
Mechanism



	<p>Partage d'expérience par des États membres</p> <p>Soudan : M. Amin Salih Basher, Sous-secrétaire par intérim à la planification économique</p> <p>Égypte : Mme Nada Yacoub, ministère de la Planification et du développement économique</p> <p>Lesotho : Mme Malefu Delinah Khanyapa, Directrice du suivi et de l'évaluation (ministère des Finances et de la planification du développement)</p> <p>Niger : M. Youssef Ibrahim, Expert principal en suivi-évaluation (Ministère de la planification)</p> <p>Réflexions des organes de l'UA et des partenaires stratégiques</p> <p>Secrétariat continental du MAEP : M. Sampson Osei, Direction du suivi et de l'évaluation,</p> <p>AUDA-NEPAD : M. Simon Kisira, Expert principal en Suivi-évaluation, membre du Groupe technique sur l'Agenda 2063.</p> <p>Modérateur : M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales à la Division des objectifs de développement durable du DAES</p>
<p>11 h 00 – 11 h 30</p>	<p>Pause-café</p>
<p>11 h 30 – 13 h 00</p>	<p>Séance 5 : Lien entre l'énergie, l'eau et les infrastructures pour des communautés durables, sûres et inclusives en Afrique (5 minutes par intervenant)</p> <p><i>L'accès à l'énergie est essentiel pour le développement de l'Afrique et le renforcement de sa résilience. Plus précisément, l'accès à l'énergie et la transition énergétique devraient favoriser l'aide à différents secteurs, notamment l'eau potable et le développement des infrastructures. Il favorise également des solutions alternatives innovantes pour la productivité agricole. En outre, la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine dépend fortement des progrès réalisés dans les trois secteurs mis en évidence : l'eau, l'énergie et la connectivité des infrastructures sur le continent.</i></p> <p><i>Au cours de cette séance, les efforts consentis par les pays pour mettre en œuvre les ODD seront présentés, notamment concernant l'ODD 6 sur l'eau potable et l'assainissement, l'ODD 7 sur l'énergie propre et bon marché, l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure et l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, qui sont fortement liés entre eux.</i></p>



APRM
African Peer Review
Mechanism



Questions d'orientation

1. Quelles sont les principales réformes entreprises dans votre pays pour améliorer la gestion des ressources en eau et en énergie ?
2. la mise en œuvre de la ZLECAf nécessite un système d'infrastructures fiable en vue du renforcement des capacités industrielles de l'Afrique. Quels sont les principaux défis et opportunités existantes dans votre pays pour le développement de ce secteur ?
3. Comment les institutions financières continentales, notamment la BAD et d'autres partenaires au développement, peuvent-elles contribuer au développement de l'Afrique ?

Togo : M. Dao Alaza Wiyao, Chef de service de l'environnement et du développement rural (ministère de la Coopération et de la planification du développement)

Comores : M. Mouhidine Kaambi, Directeur général de la planification stratégique et de la population

République démocratique du Congo : M. Modeste Nyembo Kakanda, Coordinateur national du Centre de développement durable

Eswatini : M. Thandazani S. Sibiyi, Économiste (Ministère du plan et du développement)

Guinée Bissau : M. Agostinho Moisés, Chef du département du suivi et de l'évaluation (ministère de l'Économie, de la planification et de l'intégration régionale).

Modérateur : M. Senya Robert Tunj, Économiste principal (ministère des Finances et de la planification de la Tanzanie)

13 h 00 – 14 h 30

pause-déjeuner

14 h 30 – 16 h 30

Séance 6 : Ne laisser personne pour compte : renforcer le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre et la localisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

(5 minutes par intervenant)



APRM
African Peer Review
Mechanism



Dans de nombreux pays africains, il n'est plus rare de voir un grand nombre de personnes laissés pour compte. À moins de redynamiser et d'intensifier l'engagement et la collaboration des parties prenantes, il sera impossible pour de nombreux pays africains de se remettre d'une pandémie, et encore moins d'atteindre les objectifs de développement durable. Il est donc impératif d'associer les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme 2030. Ces groupes contribuent au plaidoyer et à la visibilité de l'Agenda 2063 et du Programme 2030, ainsi qu'aux processus d'examen à tous les niveaux, notamment au sein des mécanismes locaux et nationaux, dans les forums régionaux sur le développement durable et au niveau international, en particulier lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN). De plus en plus de pays font appel aux acteurs de la société civile et les associent à la préparation des examens nationaux volontaires et des examens locaux volontaires. Les organisations nationales de la société civile et les experts des questions de jeunesse se pencheront sur les questions d'orientation ci-dessous.

- Faites-vous partie d'une association communautaire qui œuvre en faveur du processus des ENV ou de réalisation des ODD ?
- Quels sont les activités entreprises par les jeunes pour renforcer l'appropriation des ODD et de l'Agenda 2063 ?
- Dans quelle mesure votre gouvernement a-t-il soutenu le principe de ne laisser personne pour compte au niveau communautaire ?
- Comment les communautés économiques régionales et les organes de l'UA soutiennent-ils les programmes en faveur des jeunes sur le continent ?

Rwanda : M. Jean Bosco Ndayisenga, Directeur général du suivi des programmes et projets nationaux

Burkina Faso : M. Emmanuel Savadogo, Directeur du suivi et de l'évaluation (ministère de l'Économie, des finances et de la prospective)

Zambie : Mme Rachel Ponde, Planificatrice principale (Ministère des finances et de la planification)

Tunisie : Mme Khoulood Baghourri, Envoyée de la jeunesse en Afrique du Nord

Afrique du Sud : Mme Philile Faith Shange, Chercheuse (groupe MAEP/SAIIA)

Modérateur : M. Sphamandla Mhlongo (Democracy Development Program)



APRM
African Peer Review
Mechanism



Troisième jour

vendredi, 17 mars 2023

9 h 00 – 12 h 00

Séance 7 : Lignes directrices actualisées sur les ENV et les ELV en vue du FPHN 2023

Cette séance sera l'occasion de passer en revue le manuel des ENV et les lignes directrices sur l'élaboration des rapports en 2023. Les lignes directrices s'inspirent d'un vaste débat mené par le DAES pour garantir la pertinence des défis mondiaux et améliorer la qualité et la comparabilité des rapports sur les ENV. Il sera également examiné au cours de cette séance les Éléments d'orientation généraux pour l'établissement des examens locaux volontaires (ELV) sur la réalisation des ODD. L'objectif de la séance est de discuter davantage avec les pays africains devant présenter des rapports en 2023 des progrès réalisés dans la préparation de ceux-ci.

Les questions ci-après seront abordées :

1. Quels sont les grands points des lignes directrices sur les ENV et ELV en 2023 et comment les pays peuvent-ils s'appuyer sur les expériences de leurs pairs en matière d'ENV et d'ELV ?
2. Quels sont les conseils essentiels à prodiguer aux pays africains qui présenteront un ENV en 2023 ?
3. Comment les ELV peuvent-ils contribuer à des examens nationaux et régionaux fiables et inclusifs ?
4. Quels sont les principaux enseignements tirés en ce qui concerne les ELV ?

Mme Tonya Vaturi, Responsable du développement durable (OISC/DAES) : Examens nationaux volontaires : thèmes émergents, feuille de route et faits marquants (10 minutes)

M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales au DESA : Avantages de la réalisation d'examens locaux volontaires (ELV) (10 minutes)

Réflexions des pays ayant présenté ou devant présenter des ENV (5 à 7 minutes par intervenant)

Burkina Faso
République centrafricaine
Comores
République démocratique du Congo
Rwanda
Tanzanie
Zambie



	<p>Modérateur : Mme Tonya Vaturi, Chargée du développement durable (DAES)</p>
12 h 00 – 12 h 30	<p>Discours de clôture</p> <p>Prof. Eddy Maloka, Directeur général du Secrétariat continental du MAEP</p> <p>M. Amos Lugolobi, Ministre d'État chargé des finances, de la planification et du développement économique et point focal du MAEP</p> <p>M. Amson Sibanda, Responsable des stratégies et du renforcement des capacités nationales (DESA)</p>
18 mars 2023	Départ des participants de Durban